

Proposition pour la constitution d'un groupe d'étudiants Master  
pour la rédaction d'un projet urbain à Aix-la-Chapelle, dans le cadre du projet européen « Archéa »

## APPEL A CANDIDATURE

Le présent appel à candidature concerne la constitution d'un groupe d'étudiants de Master qui participeront à un workshop et qui aura un déroulement analogue à celui d'un concours d'idée. Le travail de projet se déroulera pendant les mois d'octobre et de novembre 2020. La date limite pour l'envoi du projet est le vendredi 27 novembre 2020.

### DEMARCHE ET OBJECTIF

Ce workshop s'inscrit dans le cadre d'un projet Européen intitulé « Archéa ». Cinq universités de nationalités différentes (Italie, Allemagne, Pologne et la France) sont amenées à réfléchir et expérimenter leurs méthodes de conception de projet.

L'objectif est de se confronter aux problématiques réelles d'un territoire de villes moyennes tout en intégrant, en même temps, une approche de la conception de la ville contemporaine. Le site est situé dans la ville de Aix-la-Chapelle, Aachen, en Allemagne.

Le sujet du projet « Archéa » vise à penser le développement urbain à partir d'une thématique spécifique des espaces naturels urbains et de penser le processus de transformation d'un quartier à partir des questions environnementales, à considérer comme « infrastructure » de cette transformation.

Le projet urbain devra donner une réponse aux problématiques propres du site choisi et aux objectifs du programme « Archéa » concernant le rôle des espaces publics, et en particulier des espaces naturels. Le projet pour le workshop peut également être un outil d'aide à une définition plus précise d'un programme.

### CONTEXTE

Le site se trouve dans l'agglomération urbaine de Aix-la-Chapelle, à sud-est du centre historique. Il se caractérise par la présence d'un quartier d'habitation de masse, d'un ancien site militaire et de zones naturelles et forestières.

### PUBLIC VISÉ

Le concours est ouvert aux étudiants de MASTER ou jeunes diplômés de l'École souhaitant développer leur capacité à l'échelle de grands projets urbains. Il est limité à 6 personnes, sélectionnées après lecture d'une lettre de motivation.

La lettre de motivation doit être déposé avant le 30 septembre 2020 sur le cloud de l'École (<https://cloud.rouen.archi.fr/index.php/apps/files/?dir=/Partag%C3%A9s/ARCHEA%202019-2021/2020%20Appel%20C3%A0%20candidature%20Aix-la-Chapelle&fileid=1332977>), ou être envoyé aux adresses [pierreantoine.sahuc@rouen.archi.fr](mailto:pierreantoine.sahuc@rouen.archi.fr), ou [valter.balducci@rouen.archi.fr](mailto:valter.balducci@rouen.archi.fr).

Ce groupe d'étudiant, ainsi formé, bénéficiera de l'accompagnement d'enseignants de l'Ecole (réunions intermédiaires, développement du projet durant toute la phase approfondissement du projet...). Les référents pédagogiques seront Pierre-Antoine Sahuc et Vincent Marniquet.

Afin de prendre connaissance du site, un voyage à Aix-la-Chapelle est prévu dans la première moitié d'octobre 2020, dont les frais seront pris en charge par le programme « Archèa ».

## REMUNERATION

Le groupe de projet bénéficiera d'une bourse de 1.500 €.

## RENDU

Le projet consistera en la production de planches de dimension 90x90 cm, comprenant :

- un plan masse ombré du projet dans son territoire d'inscription au 1/2000
- deux coupes d'épannelage de la zone concernée au 1/2000
- une coupe partielle d'un îlot au 1/500
- 2 vues significatives en perspectives
- une vue aérienne montrant la volumétrie globale du projet inscrite dans le site
- un masterplan montrant la stratégie du projet, des schémas libres, des illustrations...

Le projet sera publié ensuite dans un ouvrage imprimé par l'Université de Westfalie-Rhenanie (RWTH Aachen University).